

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Mercredi 31 juillet 2024

Présents : Élise Barou, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michèle Palmier, Jeanine et Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Excusés : Alex et Cécile Billis

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : Jeudi 5 septembre 2024 à 18h au Moulin.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 12 juin 2024 :

Le bureau approuve ce compte-rendu transmis par mail à chaque membre par le président et mis en ligne sur Intranet.

2 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :

2.1 – Fréquentation touristique générale :

Le Moulin n'échappe pas à la tendance générale de baisse de fréquentation observée pour 2024 et jusqu'à ce jour tant sur le plan national (baisse de 30%) qu'au niveau de l'Office de Tourisme Loire Forez (OTLF). Les raisons de ce phénomène général sont inconnues, même si on peut évoquer : météo défavorable, élections, coût de la vie, J.O...

2.2 – Fréquentation Moulin :

La baisse observée au Moulin est très modeste pour la fréquentation 2024 : 8228 visiteurs jusqu'au 31 juillet 2024 contre 8264 pour la même période de 2023 (signalement des chiffres par Annie)

Le mois d'août s'annonce meilleur et incite à l'optimisme.

3 - POINT FINANCIER FAIT PAR LA TRÉSORIÈRE :

3.1 - À partir du comparatif des ventes :

- Le **chiffre d'affaires vente d'huiles** de Juillet 2024 est de 15 143€ contre 15 793€ en juillet 2023
Soit une baisse de -4.3 % par rapport à juillet 2023.

- le **chiffre d'affaires global** de juillet 2024 est de 29 511€ contre 31 165€ en juillet 2023. Soit une baisse de -5.6%, par rapport à juillet 2023.

4 – POINT SUR LES COMMISSIONS – décisions validées par le bureau :

4.1 – ANIMATIONS :

Les comptes-rendus de la **commission animations** + débriefing Fête des 20 ans du 11 juillet 2024, sont consultables en ligne sur l'Intranet.

Pour mémoire, ci-après, le bilan financier de la Fête des 20 ans :

Bilan financier de la Fête des 20 ans signalé par Jeanine P. le 11 juillet 2024

Aides extérieures :

- 1.500€ commune de St-Bonnet
- 1.500€ Loire Forez Agglo
- 2.000€ à venir du département

Recette des deux journées : buvette + boutique : 4.494.07€TTC

Dépenses :

- Impression flyers 262€
- Impression ticket tombola 135€
- Beach flag (oriflamme) 190€
- Produits traiteur Chazal 253.80€
- Food truck 647.39€
- Boulanger Bartholin 616€
- Bière 450€

Total..... 2.554.19€HT

Dépenses animations :

- groupe du samedi : 500€
- spectacle Cie Zurko (ours) 794.76€
- Manège 250€

Total 1.544.76€

Projet tourisme d'affaires par Hervé Mons en lien avec l'OTLF

Suite à la présentation faite par l'OTLF aux prestataires du Tourisme le 4 Juillet à Sauvain, Gilles évoque un contact à prendre par le Moulin avec le Fromager Hervé Mons qui projette l'achat de la Jasserie des Planches et de développer sur le site de l'ex-fromagerie H.Tarit un tourisme d'affaires.

Entre fromage, cuisine et huile, notre écomusée a une carte à jouer dans ce projet et doit se positionner comme prestataire touristique et vente d'huiles.

4.2 – COMMUNICATION :

À la suite de deux offres promotionnelles de dernière minute faites en juillet par l'hebdo Le Pays, dont le montant négocié s'élève au total à 784€ (544€ + 240€), le budget communication 2024 actualisé totalise 3.456€ à ce jour.

Pour mémoire, notre prévision initiale budgétaire était de 3.000€.

Le budget communication 2024 actualisé en conséquence a été adressé par Janine T. par mail aux membres du bureau en préalable à la réunion de ce jour.

4.3 – TRAVAUX par Jean-Yves :

- Chambre froide, ventilateur à réparer
- Fuites du bief à réparer à partir d'un passage à élargir le + loin possible à partir du fond du Pré de la Planche.
- Lampadaire cassé (vers parking et escalier accès public) à remplacer
- Régulateur hydraulique, changement de pièce
- Broyeur à tourteau réparation faite
- Tondeuse réparation faite par Pierre-Yves, Benoît...

- A noter que **l'achat d'un tracto-pelle d'occasion est à prévoir par le Moulin.** Le matériel de Jean-Yves utilisé jusqu'alors est devenu obsolète.
- A noter le remplacement de l'ordinateur (HS) salle JBC pour film d'attente. Changement fait par André et signalé comme provisoire (pour l'instant sans écran de PC).
Les nouvelles manips de mise en route du film d'attente sont affichées sur la porte du local.

4.4 - « VIE ASSOCIATIVE » :

4.41 - Lettre aux futurs bénévoles suite Fête des 20 ans du Moulin :

Gilles évoque le projet de courrier adressé par mail aux membres du bureau en préalable à la présente réunion. Cette lettre sera adressée aux bénévoles qui se sont manifestés lors de la Fête des 20 ans pour les inviter à une rencontre samedi 24 août 2024 à/c 9h au Moulin :

Après un moment d'accueil, une présentation de l'association et du site de l'écomusée leur sera faite. Une carte gratuite d'adhérent leur sera remise avec invitation à l'AG 2025.

Ces dispositions sont validées par le bureau.

4.42 – Point sur les démarches sous-préfecture changement composition bureau et CA

(depuis mars 2024) :

Gilles rend compte de ses démarches téléphoniques successives.

Selon les dernières informations, ces changements doivent être signalés par un courrier papier adressé à la sous-préfecture de Roanne.

5 – TARIFS ENTREES MOULIN A/C JANVIER 2025 :

Suite à la prospection des tarifs d'entrée visite guidée de sites ligériens, un récapitulatif a été établi et transmis par mail aux membres du bureau par Janine T., en préalable à la présente réunion, afin d'éclairer la réflexion commune.

**Après échanges et discussions, le bureau décide à l'unanimité
des tarifs suivants à/c de janvier 2025.**

- Entrée adulte : 8.50€
 - Entrée enfant : 6.00€ pour enfant de 6 à 14 ans, gratuit pour les -6 ans
 - Tarif famille (2 adultes et 2enfants) : 24€
 - enfant supplémentaire : 4€
 - Entrée adulte groupe (à partir de 15 personnes) : 7€
- Pas de gratuité pour les groupes à partir de 20 personnes.

Ces tarifs 2025 sont à communiquer à Forez Tourisme

Tarifs ateliers / animations - tarifs et minimum de perception à définir :

Une prochaine commission animations est à prévoir avant les JEP des 20 et 21 septembre 2024.

6 – DEMANDE DE PROLONGATION CDD LAETITIA DOITRAND

Laetitia embauchée en CDD graissou depuis le 15 avril pour 5 mois a manifesté le souhait de pouvoir prolonger son contrat.

Après échanges et discussions, le bureau unanime accepte de prolonger son contrat jusqu'au 31 octobre 2024, compte tenu de son efficacité, sa polyvalence, sa disponibilité et son bon relationnel, unanimement reconnus, avec le souhait de la voir revenir en 2025.

7 – QUESTIONS DIVERSES

7.1 – Compensation participation salariés à la Fête des 20 ans :

Sur proposition d'André, le bureau unanime convient de compenser leur présence par des journées de récupération qui se déclinent comme suit :

- Pierre-Yves récupèrera 2 journées
- Magali récupère 2 journées + 1 journée (récupération dimanche de Pâques Chasse aux œufs)
- Guillaume récupère 1 journée

7.2 – Stagiaire Maélis Poyet :

Évoquant son stage en cours au Moulin et bientôt terminé au titre du SNU (Service National Universel), le bureau se félicite de sa présence, son aide et souligne son implication, son bon relationnel.

7.3 – Foire à la Fricassée à St-Sixte le 1^{er} décembre 2024 :

Le bureau ne donne pas suite à cette offre de stand.

7.4 – Park 4 Night – inscription proposée au Moulin :

Suite à cette proposition formulée par un visiteur, le bureau ne donne pas suite.

7.5 – Attribution d'une CB du Moulin à Pierre-Yves :

Le bureau décide cette attribution indispensable pour permettre à Pierre-Yves l'achat de matériels nécessaires au Moulin.

Les démarches auprès de la banque seront faites par Annie trésorière.

7.6 - Loire Tourisme – Institution du Pass Pro :

Ce dispositif, destiné à faciliter la connaissance du tourisme local et valable 2 ans, est institué pour professionnels et bénévoles du tourisme.

Après échanges, le bureau donne son accord pour que le Moulin participe à cette opération.

7.7 – Renouvellement adhésion à France-Passion pour accueil de camping-caristes sur le site du Moulin.

Le bureau valide ce renouvellement.

8 – INFORMATIONS DIVERSES :

8.1 – Signalement d'absence d'André pour les Journées Européennes du Patrimoine

8.2 – Arrêt de la présidence confirmée par André :

Gilles questionne André sur le timing prévu suite à sa décision de laisser sa place de président signalée lors du bureau de mars dernier.

André confirme au bureau sa décision d'arrêter la présidence, sans fixer d'échéance à ce jour.

8.3 - Renouvellement Label Tourisme et Handicap : quelques petits travaux d'aménagement à prévoir.

8.4 – Avenants signés pour les contrats de travail des 2 salariés à mi-temps « annualisé » :

Démarche faite avec le cabinet Axens pour la période jusqu'au 21 septembre. Ainsi que pour la période après le 21 septembre jusqu'au 31 octobre.

8.5 – Label national *Famille Plus* – signalé sur le site Internet du Moulin de Vignal :

La question de la signification de ce label est posée en séance.

Après recherches Gilles signale par mail aux membres du bureau, que ce label national est attribué aux communes et non aux associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT

Pièces-jointes en annexe : Suivi des heures de Magali et Guillaume, salariés à mi-temps fait par Jeanine P.

Suivi temps de travail de MAGALI – contrat 78h/mois
Suivi heures d’après planning Moulin

Mois	Horaires de travail	Total heures travaillées	Heures restant à faire par Magali par rapport à 78h	Heures travaillées en excédant par rapport à 78h
Février 2024	19 j. x 3h50	66h50	11h50	
Mars 2024	14 j. x 3h50 = 49h + journée de Pâques (récupérée)	49h	29h	
Avril 2024	16 j. x 3h50 = 56h	56h	22h	
Mai 2024	13 j x 3h50 = 45h50 + 16h	61h50	16h50	
Juin 2024	13 .j x 3h50 =45h50 + 12h	67h50	10h50	
Juillet 2024	18 j. x 6h =108h 4 j. x 3.50 =14h	122h		44h
Total			89h50	44h

Au 31 juillet 2024, il reste à faire par Magali : 45h50 (89h50-44h)

Remarque : Ainsi en juillet 2024 le total de présence des 2 ½ temps est de 122h x 2 = 244h,
 Soit l’équivalent en heures de présence d’un temps plein + un ½ temps.

Suivi temps de travail de GUILLAUME – contrat 78h/mois
Embauché à/c du 21 mai 2024

Suivi des heures d’après planning Moulin

Mois	Horaires de travail	Total heures travaillées	Heures restant à faire par Guillaume par rapport à 78h	Heures travaillées en excédant par rapport à 78h
Mai 2024	3 j. x 3h50 = 10.50h 3 j. x 4h = 12h + 8h50	31h		5h (par rapport au prorata de 1/3 de mois soit 26h)
Juin 2024	6 j. x 3h50 = 21h 5 j. x 4h = 20h + 22h50	63h50	14h50	
Juillet 2024	18 j. x 6h =108h + 14h	122h		44h
Total			14h50	49h

Au 31 juillet 2024, Guillaume a fait 34h50 (49h-14h50) d’excédant par rapport à son contrat.